

**C**OMMUNE DE **L**UZE  
**C**ONSEIL **M**UNICIPAL

Séance du 14 Novembre 2017

Liste des présents:

ABRY Jacques, STEIB Éric, DUHOUX Gilbert, ROBERT Julien GRESSARD Jean-Paul, ROESS Odile, SURLEAU Étienne, VAILLAUD-PREVOT Émeline, DAVIS Marc, LISTRAT Serge, VALLADONT Carole

Excusés: VUERLI Sandrine, DAYMA Vaimiti, RONCONI Aurélie, TOZZI David

Ordre du jour:

- Demandes de subvention à la commune
- Modification des statuts du SIED 70
- modification des statuts de la CCPH
- Travaux à soumettre au concours financier de la DETR
- Optimisation de l'éclairage public, remplacement luminaires energivores
- organisation des rythmes scolaires pour la rentrée 2018
- Rapport annuel de la CLECT 2017
- Rapport activité de la CCPH
- Divers

---

Le maire Jacques Abry ouvre la séance.

- Demande de subvention: une demande de subvention a été faite pour le Téléthon. Sur proposition du maire, le conseil municipal refuse à l'unanimité. Toutefois, dans le cadre de l'organisation de cette manifestation dans le village le 9 décembre, le maire transmet la demande de bénévoles de l'organisation.

- Modification des statuts du SIED 70: sur proposition du maire, il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur le passage en syndicat mixte du SIED 70. Le conseil municipal approuve cette décision à l'unanimité.

- Modification des statuts de la CCPH: Un toilettage des statuts concernant la prise en charge des contributions au budget des SDIS est proposé. Sur proposition du maire, le conseil municipal approuve cette décision à l'unanimité.

- Demandes de subvention DETR: dans le cadre de demande de subvention, il est proposé au conseil municipal de réfléchir à des possibilités de travaux sur la commune. Lors du conseil, il est proposé de faire des demandes de devis pour le remplacement de la chaudière de l'école ( remplacement de la chaudière

actuelle par une chaudière au gaz), mais aussi sur la possibilité de changer le hangar de stockage de la municipalité. Le dépôt de dossiers allant jusqu'en mars 2018, d'autres propositions pourront être étudiées.

- Organisation des rythmes scolaires: suite à une modification de la réforme des rythmes scolaires, et en accord avec le conseil d'école nouvellement élu, il est proposé au conseil municipal de revenir à la semaine de 4 jours. Cette proposition a été présentée lors d'une réunion de concertation à la CCPH et semble faire l'unanimité. Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

- Optimisation de l'éclairage public: le maire fait le constat que l'éclairage public a besoin d'être renouvelé. Certains luminaires du parc ne sont plus aux normes. Une évaluation des besoins sur l'ensemble de la municipalité va être faite, avant modification pour un passage aux LED. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

- Rapport annuel de la CLECT 2017: il n'est pas demandé au conseil municipal de se prononcer. Cette présentation est faite à titre informatif.

- Rapport annuel de la CCPH: il n'est pas demandé au conseil municipal de se prononcer. La présentation est faite à titre informatif.

#### - Divers:

- Projet 2ème lotissement: les propriétaires des terrains ont signé les promesses de vente.
- Eaux fluviales du 1<sup>er</sup> lotissement: la commission travaux de la commune a pu constater sur le terrain que la noue et les bassins de rétention ont fonctionné.
- École: cette proposition sera mise à l'étude en NB. Concernant l'école, la question de l'apprentissage de la natation a été posée. Il a été répondu que le bassin d'apprentissage en construction sur la commune d'Héricourt permettra à l'ensemble des scolaires de la CCPH d'être pris en charge. Le transport sera assuré par la CCPH. Le fonctionnement débutera en septembre 2018.
- Effectifs scolaires : les chiffres prévisionnels pour la rentrée 2018 permettent d'être optimistes. L'école bénéficiera de l'arrivée des enfants du nouveau lotissement et pourra garder ses 3 classes.
- Délibération pour le marché du terrain multi-sport: après présentation des devis, le conseil municipal se prononce sur le choix de la société Idverde pour la réfection du terrain sportif ainsi que les terrains de pétanque.

Fin de la séance à 22h30

Le maire

Jacques Abry